



Le pont routier : on distingue la maison de perception en dessous.

IVR26_20122102718NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2012

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation